

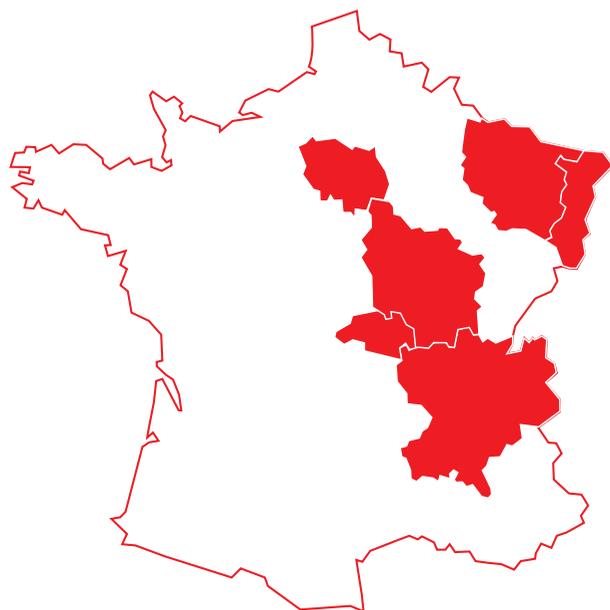
Des correspondants à votre écoute

Les correspondants de la Fondation d'Entreprise BATIGERE sont à votre disposition pour **vous informer et vous accompagner**.

Le correspondant le plus proche du lieu de votre projet suivra votre dossier de candidature.

Retrouvez l'ensemble de vos correspondants sur notre site internet www.fondation-batigere.fr

Les territoires de la Fondation



- > Alsace
- > Bourgogne
- > Lorraine
- > Rhône-Alpes
- > Île-de-France

Votre projet nous tient à coeur !



PROPOSEZ-NOUS VOTRE PROJET !

Les projets doivent exclusivement être proposés via notre site internet.

Candidature en ligne

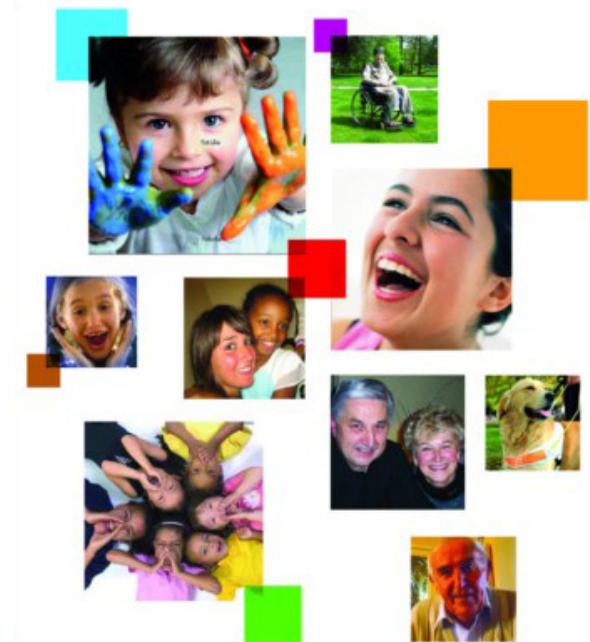
→ www.fondation-batigere.fr

Tous les projets éligibles, une fois sélectionnés et instruits, sont présentés au Comité de Sélection des Projets qui est seul habilité à accorder les subventions demandées.

FONDATION D'ENTREPRISE BATIGERE

6 Avenue André Malraux
BP 20414 - 57008 METZ CEDEX 1
☎ 03 87 39 57 94

fondation
BATIGERE



Une Fondation
pour vous & par vous

www.fondation-batigere.fr

La Fondation d'Entreprise BATIGERE a pour vocation d'agir sur ses territoires en soutenant des actions en faveur de l'égalité des chances, du développement économique et du lien social.

Quels sont les critères de sélection ?

L'appel à projets s'adresse aux **organismes à but non lucratif, aux associations, institutions et aux personnes physiques.**

La Fondation n'a pas vocation à soutenir les associations à caractère politique, syndical ou confessionnel.

Les projets sélectionnés...

- > sont réalisés en France Métropolitaine et sur les territoires d'implantation du patrimoine des Sociétés fondatrices,
- > sont porteurs d'une véritable ambition sociale,
- > ont un impact visible et bénéfique,
- > disposent d'une visibilité budgétaire à long terme,
- > nécessitent une participation financière significative de la Fondation pour réussir.

Quelles sont les actions soutenues ?

Au sein de ses territoires, **la Fondation soutient les initiatives qui correspondent à ses trois domaines.**

Favoriser l'égalité des chances

Donner envie d'apprendre, envie d'agir, envie de réduire les différences.

Encourager le développement économique

Accroître l'autonomie, l'esprit d'initiative, révéler des potentiels, développer des initiatives économiques, notamment dans les quartiers d'habitat social.

Accompagner toutes les actions favorisant le lien social

Mieux comprendre les autres, les différentes cultures, retrouver sa place dans des actions de proximité, de prévention, d'aide à la personne, de solidarité.

Ces trois domaines d'intervention regroupent quatre grandes thématiques :

- > **Ouverture et accès à la connaissance**, à la culture, au développement des savoirs, à l'accompagnement et au soutien éducatif, à l'aide aux apprentissages, à la citoyenneté...
- > **Vie de la Cité et du quartier** pour faciliter le mieux vivre dans la cité ou le quartier, que ce soit dans le domaine culturel, le domaine environnemental, le domaine du travail...
- > **Insertion/intégration** dans tous les aspects de la vie quotidienne
- > **Solidarité** pour aider des personnes démunies face aux besoins primaires, à la maladie, à une rupture professionnelle, familiale ou sociale.



Comment sont suivis les lauréats ?

Une convention de mécénat concrétise les engagements de chacun et précise les modalités de versement de la subvention.

La Fondation accompagne les actions sur une durée maximale de deux ans.

La Fondation se réserve le droit de procéder à un suivi d'étape, d'utiliser pour sa communication propre le nom du projet ou le logo de l'organisme soutenu, et d'obtenir tous renseignements nécessaires au suivi de l'avancement du projet.

Les actions menées dans le cadre du projet devront pouvoir être évaluées dans le temps, et feront l'objet d'un rapport définitif de suivi, détaillant l'utilisation de la subvention reçue.

La Fondation valorise les projets lauréats à travers l'ensemble de ses moyens de communication.